



PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Observatoire Régional des Métiers

Les ruptures des contrats d'apprentissage

Quelques éléments bibliographiques

Note présentée au conseil d'administration de l'ORM du 16 juin 2014

Conformément à une demande du conseil d'administration de l'ORM de décembre 2013, ce document a pour objectif de présenter quelques-uns des travaux récents portant sur les ruptures des contrats d'apprentissage. Il ne prétend pas à l'exhaustivité.

- **La notion de rupture des contrats d'apprentissage : des précisions indispensables**

Appréhender cette problématique nécessite au préalable de bien définir ce qu'elle recouvre et notamment de distinguer la notion de rupture de contrat d'apprentissage de notions proches, telles que le **décrochage** ou **l'abandon de formation** (ne signifiant pas que l'apprenti ne va plus en entreprise).

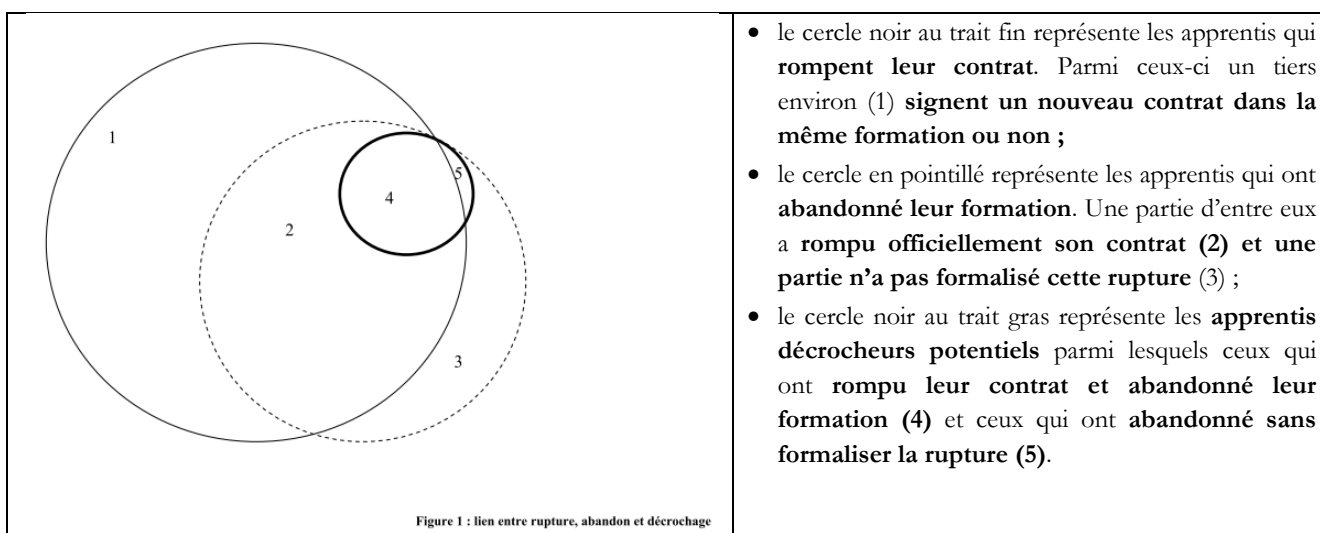
La notion même de rupture de contrat d'apprentissage recouvre une réalité multiple. Il existe différentes catégories de ruptures et les travaux sur le sujet ne portent donc pas forcément sur la même chose.

On peut ainsi **distinguer les ruptures selon le moment où elles apparaissent, avant ou après la période d'essai**. Certaines études prennent en compte les ruptures survenues pendant la période d'essai pour ensuite les exclure. D'autres au contraire ne les considèrent jamais et parlent même de la difficulté à récupérer ce type de données.

On peut également **distinguer les ruptures brutes des ruptures nettes**, ces dernières excluant les apprentis qui ont signé un autre contrat d'apprentissage à la suite de la rupture.

Enfin, différents travaux évoquent parfois des sous-estimations dans le recensement des ruptures. En effet certains employeurs pourraient ne pas les déclarer, soit pour ne pas avoir à gérer cette tâche administrative, soit par l'effet pervers de la prime, lorsqu'elle existe, à laquelle l'employeur peut prétendre lorsque le contrat d'apprentissage va jusqu'au bout.

Le schéma ci-dessous (extrait de Bonneli, 2011) propose de positionner ces différentes notions les unes par rapport aux autres et met en évidence la diversité des cas possibles et par là la nécessité de bien définir ce dont on parle et d'expliciter ce que l'on exclut.



- **Principaux résultats de quelques études emblématiques sur les ruptures des contrats d'apprentissage**

Les études sur les ruptures des contrats d'apprentissage sont aujourd'hui très nombreuses, qu'elles émanent du niveau national (Céreq, Dares, CCI par exemple) ou régional (Direccte Aquitaine, Oref Bretagne, Oref Franche-Comté par exemple). Une synthèse très éclairante de ces travaux est réalisée par Bonelli (2011).

Quelques exemples de ces études sont présentés ci-dessous.

Travaux conduits par le Céreq et par le Clersé

Cette étude continue encore aujourd'hui de constituer une référence en la matière. Au-delà des résultats proprement dits, elle apporte des réflexions essentielles à la notion de rupture.

- ✓ Références :
 - ➔ CART Benoît, TOUTIN-TRELCAÏ Marie-Hélène, HENGUELLE Valérie, « Contrat d'apprentissage, les raisons de la rupture », Céreq, *Bref*, n° 272, mars 2010.
 - ➔ BENTABET Elyes, CART Benoît, HENGUELLE Valérie, TOUTIN-TRELCAÏ Marie-Hélène, « Jeunes et entreprises face aux ruptures des contrats d'apprentissage », Céreq et Clersé, Rapport pour la Dgesco, 2012.
- ✓ Objectif : mieux cerner les motifs de rupture et formuler des préconisations.
- ✓ Méthodologie : interrogation de 3 167 jeunes ayant rompu leur contrat d'apprentissage (repérés grâce aux données de la Direccte) et de leur entreprise.
- ✓ Principaux résultats / apports :
 - ➔ Sur l'interprétation d'un taux de rupture : grande prudence ! Car les ruptures ne sont pas forcément négatives ; elles peuvent être suivies de la signature d'un nouveau contrat d'apprentissage ; elles peuvent s'accompagner de l'obtention du diplôme ; elles sont influencées par des éléments de contexte, comme, en période de reprise de l'activité, une tentation pour les apprentis de rompre leur contrat pour occuper un autre emploi.
 - ➔ Sur l'utilisation d'un taux de rupture : grande prudence ! Il ne permet pas d'évaluer l'apprentissage : « Un taux élevé de rupture peut par exemple révéler des carences en termes d'orientation, de conseil et de suivi de l'apprenti au sein des entreprises ou CFA. Mais le taux peut rester élevé malgré les efforts fournis par les maîtres d'apprentissage et les formateurs [...] », (p. 1).
 - ➔ Taux de rupture dans le Nord – Pas-de-Calais : 28 % dont 10 % pendant la période d'essai.
 - ➔ Une rupture sur deux est à l'initiative de l'apprenti.

- ➔ 40 % des ruptures sont liées à l'environnement de travail (conditions de travail non formatrices, inadéquation avec la formation suivie, exigences de productivité non supportées...).
- ➔ Les motifs varient selon les secteurs. Par exemple, le secteur des métiers de bouche est caractérisé par l'importance des ruptures pour environnement difficile. Dans le BTP, comme dans le secteur industriel, les raisons avancées sont principalement liées à la formation ou à des raisons économiques.
- ➔ En termes de préconisations, toutes les ruptures ne sont pas à éviter, parce qu'elles ne sont pas problématiques (lorsqu'elles sont suivies d'un autre contrat, lorsque le diplôme est obtenu) ou parce qu'elles relèvent d'aléas économiques.
- ➔ Dans les autres cas en revanche, des actions sont à mener et sont menées depuis plusieurs années. Qu'il s'agisse des actions des conseils régionaux, des branches professionnelles ou des CFA. Mais les motifs de rupture évoluent peu et une réelle évaluation des actions est préconisée par les auteurs.

Travaux du Carif-Oref de Bretagne

- ✓ Références : Gref Bretagne « Les ruptures d'apprentissage en Bretagne », 2009.
- ✓ Objectif : caractériser les apprentis et leurs employeurs puis les ruptures de contrat d'apprentissage ; suivre l'évolution grâce à des études similaires répétées (enquête 2003-2005 et enquête 2005-2008).
- ✓ Méthodologie : utilisation de données issues de la base administrative du Conseil régional avec une double entrée, en comptabilisant les contrats et les apprentis.
- ✓ Principaux résultats / apport :
 - ➔ Distinction des différentes périodes dans le cadre de la rupture de contrat (ruptures pendant la période d'essai, ruptures post-examen et ruptures intervenues entre les deux).
 - ➔ Le taux de rupture intermédiaire, c'est-à-dire avant examen, est de 20 % ; le taux après examen de 3 % ; ces deux indicateurs sont stables depuis une dizaine d'années.
 - ➔ Ces taux sont déclinés selon la taille des établissements (diminue avec la taille), selon le secteur d'activité (taux les plus élevés dans l'agriculture, sylviculture pêche et l'hébergement restauration), selon le profil de l'apprenti (taux plus élevé chez les jeunes et chez les femmes, chez les plus faibles niveaux de formation...).

Travaux du Carif-Oref de Franche-Comté

- ✓ Références :
 - ➔ Efigip, « Rupture des contrats en alternance en Franche-Comté », décembre 2011.
 - ➔ Efigip, « Comment éviter les ruptures des contrats en alternance ? », mai 2011.
 - ➔ Efigip, « Ruptures des contrats en alternances des causes récurrentes ? », décembre 2010.
- ✓ Objectif : caractéristiques des jeunes en rupture de contrat ; analyse de travaux nationaux et régionaux permettant d'identifier les principales causes de ruptures ; préconisations.
- ✓ Méthodologie : études en deux temps, un état des lieux (données des contrats signés entre 2007 et 2010) et un guide de bonnes pratiques (entretiens auprès des principaux acteurs de l'apprentissage et d'apprentis). Également des recherches bibliographiques sur des travaux nationaux et régionaux sur la thématique des ruptures.
- ✓ Principaux résultats / apports :
 - ➔ Mise en évidence d'une diversité de causes pour une même rupture.
 - ➔ Constat que les principales causes de rupture sont récurrentes au fil des ans.
 - ➔ Le taux de rupture, en 2007, est de 33 % et de 25 % sans prendre en compte les ruptures pendant la période d'essai.
 - ➔ Les taux les plus élevés concernent les plus jeunes, les femmes et les moins formés.
 - ➔ Les taux les plus élevés concernent les petites entreprises, les secteurs de l'hébergement restauration, l'agriculture sylviculture pêche et la construction.

Travaux de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie

- ✓ Références : AFCEI, « Les ruptures de contrats d'apprentissage... une fatalité ? », 2011.
- ✓ Objectifs : portrait de l'apprentissage et des causes de rupture au niveau national.
- ✓ Méthodologie : enquête téléphonique auprès 800 apprentis et entreprises ayant rompu leur contrat d'apprentissage plus d'un mois après la signature.
- ✓ Principaux résultats / apports : rapproche les motifs de rupture évoqués par les employeurs et par les apprentis, posant l'hypothèse qu'il s'agit des deux faces d'une même cause.

Travaux en Aquitaine par la Direccte, le Conseil régional, le rectorat, l'Insee et Aquitaine Cap Métiers

- ✓ Références : « Enquête sur les motifs de ruptures de contrats d'apprentissage vus par les apprentis », Collection *Études*, n° 26, février 2014.
- ✓ Objectifs : contribuer à la réflexion pour aider à la réduction du nombre de ruptures.
- ✓ Méthodologie : étude réalisée dans le cadre d'un observatoire de l'alternance ; enquête réalisée auprès de 3 025 apprentis (630 répondants) d'Aquitaine ayant rompu au moins une fois leur contrat d'apprentissage entre le 30 septembre 2011 et le 1^{er} octobre 2012.
- ✓ Principaux résultats / apports :
 - ➔ Pour l'année scolaire 2009-2010 le taux brut de rupture est de 36 % et le taux net (part de ceux qui *in fine* quittent le dispositif) est de 23 %.
 - ➔ 3 fois sur 4, la décision de la rupture est prise par l'apprenti.
 - ➔ Les raisons qui déclenchent la rupture sont liées à l'entreprise dans plus de la moitié des cas (problèmes relationnels, difficultés liées au rôle et à l'image de l'apprenti...).
 - ➔ Lorsque les raisons sont liées à l'apprenti, elles concernent des problèmes financiers, des changements personnels (réorientation, embauche, obtention du diplôme...).

Travaux de la Dares

- ✓ Référence : SANCHEZ Ruby, « L'Apprentissage en 2012. Quasi-stabilité des entrées, hausse de la part des contrats courts », *Analyses*, n° 042, juin 2014.
- ✓ Objectif : état des lieux sur l'apprentissage dont un zoom sur les ruptures.
- ✓ Méthodologie : utilisation de la base de données appelée Aria@ne.
- ✓ Principaux résultats / apports :
 - ➔ 28 % des contrats d'apprentissage commencés au cours de la campagne 2011-2012 ont été rompus avant leur terme théorique. Ce taux est stable depuis 15 ans.
 - ➔ Presque un quart des ruptures interviennent au cours de la période d'essai.
 - ➔ Le taux est plus élevé pour les moins diplômés.
 - ➔ Toutes les ruptures ne sont pas des abandons. 20 % des jeunes ayant rompu leur contrat retrouvent un autre contrat d'apprentissage moins de 90 jours après ; le taux d'abandon réel peut donc être estimé à 22 %.

Travaux de Dominique Bonelli (2011)

Le mémoire de master 2 de Dominique Bonelli, (« Prévention du décrochage en formation par apprentissage : vers une fidélisation des apprentis », 2011) propose une vision très complète des travaux sur les ruptures des contrats d'apprentissage que nous ne pouvons synthétiser ici. Nous reprendrons seulement les principaux facteurs de risque et motifs de rupture qu'il recense, constatant une concordance dans la plupart des travaux.

- ✓ Facteurs de risque de rupture les plus importants :
 - ➔ L'apprenti est jeune.
 - ➔ L'apprenti a un niveau de formation faible.
 - ➔ L'apprenti est dans le secteur de l'hôtellerie-restauration.
 - ➔ La taille de l'entreprise est petite.

- ✓ Motifs de rupture les plus importants :
 - ➔ Les conditions de travail, difficultés relationnelles, environnement de travail en entreprise.
 - ➔ Les problèmes d'orientation.

- **Quelques références bibliographiques sur les ruptures des contrats d'apprentissage**

L'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie, « Les ruptures de contrats d'apprentissage... une fatalité ? », juin 2010.

BONELLI Dominique, « Prévention du décrochage en formation par apprentissage : vers une fidélisation des apprentis », Université de Provence, Aix-Marseille I, 2011.

Céreq, « Sécuriser les parcours des apprentis », *Bref*, n° 301, novembre 2012.

Céreq, « Contrat d'apprentissage, les raisons de la rupture », *Bref*, n° 272, mars 2010.

Céreq-Clersé, « Les ruptures des contrats d'apprentissage en Région Nord – Pas-de-Calais », octobre 2007.

Céreq-Clersé, « Jeunes et entreprises face aux ruptures des contrats d'apprentissage », Rapport pour la Dgesco, 2012.

Dares, « L'apprentissage en 2012. Quasi-stabilité des entrées, hausse de la part des contrats courts », *Analyses*, n° 042, juin 2014.

Directe Aquitaine, « Enquête sur les motifs de ruptures de contrat d'apprentissage vus par les apprentis », *Études*, n° 26, février 2014.

Directe Basse-Normandie, « Alternance et rupture de contrats en Basse-Normandie », *Zoom*, n° 7, février 2014.

Directe Île-de-France, « Le contrat d'apprentissage en Île-de-France, une nette augmentation des entrées en 2011-2012, un contrat sur quatre rompu avant son terme », *Bref thématique*, n° 36, décembre 2012.

EFIGIP, « Comment éviter les ruptures des contrats en alternance ? », *Le Point sur...*, n° 60, mai 2011.

Gref Bretagne, « Les ruptures d'apprentissage en Bretagne », février 2013.